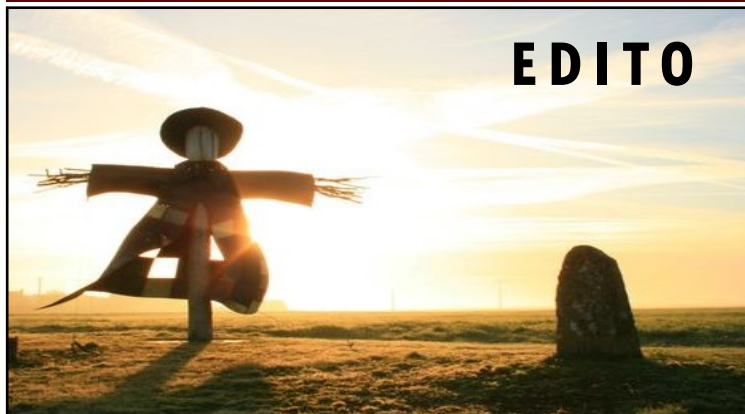


LA FEUILLE BÉVILLOISE



Chers Bévilloises et Bévillois,

En ce début d'année 2015, un changement important va se produire pour notre bureau de poste.

Ce dernier va devenir une agence postale communale, avec un personnel qui dépendra de la commune. L'agence sera installée dans le bureau de poste actuel.

Ces modifications interviennent dans un cadre de modernisation de la Poste, mais aussi par la diminution du courrier envoyé, remplacé par internet et les courriels.

Notre bureau de Béville continuera donc de vous servir au mieux sur les mêmes jours d'ouverture avec des horaires aménagés : du mardi au vendredi de 15 h à 18 h et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Notre volonté est d'assurer la continuité du service public, avec des horaires qui nous semblent plus adaptés.

Cette mise en place se fera début Avril 2015. Nous menons une réflexion sur une utilisation parallèle de ces bureaux, notamment le matin. Toute suggestion est la bienvenue.

**Dominique Leblond
Maire de Béville le Comte**



Depuis le mois d'août les bévillois et les habitants des autres communes de la CCBA peuvent profiter du nouveau centre aquatique l'iliade situé à Auneau.

Cet équipement réalisé par la CCBA et exploité par la société Recrea propose un bassin sportif couvert de 375 m², d'un bassin d'apprentissage de 122m², une rivière à contre courant, pataugeoire de 11 m². Un espace détente avec un sauna et un hammam est également à la disposition du public.

Tél : 09 71 00 28 75 www.ca-liliade.fr



Horaires de la Mairie :

9 h -12 h 30 / 13 h 30-18 h

Du Lundi au vendredi

Tél : 02.37.91.53.00

@ : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr
Site internet : www.bevillelecomte.com
 Permanence de Mr Le Maire,
 le samedi, sur RDV uniquement.

INFORMATIONS

Elections départementales de mars 2015: Les élections cantonales deviennent les élections départementales en 2015. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés par des conseillers départementaux élus pour une durée de 6 ans.

Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars.

Le mode de scrutin est modifié : pour chaque canton, un binôme homme-femme est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), et un nombre de suffrages égal à au moins **25 %** des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 %** des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Le nombre de cantons en Eure et Loir est passé de 29 à 15. Celui d'Auneau s'est agrandi avec de nouvelles communes qui faisaient partie du canton de Maintenon (Bailleau-Armenonville, Bleury-St-Symphorien, Ecrosnes, Gallardon, Yermenonville et Ymeray).

Site Internet de la mairie : www.bevillelecomte.com : n'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous y trouverez vos documents d'**urbanisme** (déclaration préalable, permis de construire...), informations sur les **écoles** (horaires, inscriptions...), menus de la **cantine**, le **centre de loisirs**, la **halte-garderie**, liste des **assistantes maternelles**, **transport scolaire**, les **entreprises** bévilloises, les **travaux** de voirie en cours, toutes les **associations** de la commune et leurs animations, les comptes-rendus des **conseils municipaux**, etc...

Urbanisme : tout arrêté accordant une déclaration préalable ou un permis de construire doit **obligatoirement être affiché et lisible par toute personne durant la période des travaux.**

Ecoles Maternelle/Primaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014 les écoles de Béville accueillent les enfants des communes de Moinville la Jeulin, Santeuil et de St-Léger des Aubées.

386 élèves sont scolarisés sur la commune : 157 élèves en maternelle (6 classes) et 229 élèves en primaire (9 classes). Début des inscriptions en maternelle le 31 mars 2015 (voir toutes les informations sur le site de la mairie www.bevillelecomte.com)

 <p>OSTEOPATHE Du nourrisson à l'adulte</p> <p>JEZEQUEL Florina OSTÉOPATHE D.O</p> <p>06.75.82.93.84 3 rue d'Alligre 28700 BEVILLE LE COMTE Sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile</p>	<h1>Nouvelles Entreprises</h1> <h2>Sur la commune</h2>	
<p>Méli Mélo Zen Un tour du monde en massages</p> <p>GAZENGEL Mélanie Praticienne en massage bien-être</p> <p>Modelage ayurvédique, balinais, hawaïen, minceur, californien...</p> <p>06.80.92.60.49 glim4@yahoo.fr Bons cadeaux sur demande</p>	 <p>Yann BLANDIN 18 rue de la Croix Madeleine 06 45 63 68 36 contact@bricologic.fr</p>	 <p>Paulo Campos 06 62 12 11 64</p> <p>Entreprise générale Bâtiment</p> <p>entreprisedeaz@gmail.com 40, rue d'Alligre 28700 BEVILLE-LE-COMTE</p>

Repas du CCAS

En octobre dernier, 116 convives ont répondu présents au repas de fin d'année, organisé par le CCAS pour les personnes âgées.

Cette année, le repas, animé par le trompettiste Norbert Treffkorn, s'est déroulé dans la halle des sports décorée par des bénévoles pour l'occasion sur le thème de l'Automne.

Comme chaque année, des colis gourmands (71) ont été distribués aux personnes âgées n'ayant pu assister au repas.



Médiathèque

Après une année riche en expositions (*consacrées à la Grande Guerre et à l'évolution du livre, de Gutenberg au numérique*) et animations (*ateliers jeunesse pendant les vacances scolaires, initiation au dessin de manga par une professionnelle en octobre, accueil d'un écrivain local et d'un historien de Zola au club de lecture*), la médiathèque a clos son programme culturel 2014 par le spectacle de marionnettes « *Le Noël du bonhomme de pain d'épices* » en décembre.

L'année 2015 sera consacrée, quant à elle, au monde animal, avec pour thème central « *Des animaux, des enfants et des hommes à travers les sciences et la littérature* ».

À cette occasion, des ateliers (*origami, fabrication de marionnettes d'animaux des fables de Jean de La Fontaine...*) seront organisés tout au long de l'année, ainsi que diverses activités autour d'auteurs et illustrateurs (adultes et jeunesse) et une exposition : « *Darwin, un observateur passionné du monde vivant* ».

Une sortie est également proposée au Muséum national d'histoire naturelle (Grande galerie de l'évolution le matin) et au zoo de Vincennes l'après-midi (ré-ouvert l'année dernière après rénovation) le 6 juin 2015. Cette visite organisée dans le cadre d'un partenariat entre les médiathèques de Béville-le-Comte, de Levainville et le FEP permet de bénéficier de la prise en charge du transport en car et du tarif de groupe.

Par ailleurs, une **soirée Cabaret** (entrée gratuite) vous sera également proposée le **samedi 11 avril 2015 à 20h30 à la halle des sports**. Alors, venez nombreux assister à ce spectacle familial et convivial du groupe théâtral « *La boîte à eux* » et musical « *13 à la douzaine* », composé de divers sketches, chansons, poèmes et visuels !

Médiathèque (02.37.31.72.97 ou bibliotheque.beville@orange.fr)



ETAT CIVIL

DECES


EL HAOUIL Soaåd	8 décembre 2013
JEANGENE René	5 avril 2014
VIOLETTE André	19 avril 2014
BUCCI Antonio	28 octobre 2014
WROCZYNSKI Ieryn	8 février 2015



Naissances

MARGOUM Ryan	4 janvier 2014
MILLOT Louise	15 janvier
ROUMAIN DE LA TOUCHE Marius	22 janvier
CONÉGO BERTHIN Malo	15 mars
RAVIN Antoine	18 mars
GRÖEGLER Noan	30 mars
VIVIEN Léo	4 avril
MARTEL Logan	10 mai
LEHAYE Hugo	16 mai
NICOLAS Mylène	26 mai
JACQUET Alexandra	5 juin
CHENOT DESIR Arthur	19 juin

MARIAGES 2014

CINTRACT Anthony / BOUVET Angélique	7 juin	
BATISTA Rui / SAUBAT-LALANNE Patricia	14 juin	
MARC Olivier / HEITZ Virginie	28 juin	
DEMANGE Nicolas / ISAMBERT Laura	9 juillet	
POITEVIN Nicolas / RAUTUREAU Stéphanie	6 septembre	
CARAYON Philippe / LAMOURRE Isabelle	11 novembre	
GAULT David / VIDAL Emmanuelle	6 décembre	
VAILLANT Renaud / CHAUMET Amélie	24 janvier 2015	

ROCHER Lola	11 août
NICOLAS Rose	3 septembre
LAMY Lilly	23 septembre
LESSERTEUR Kenny	3 octobre
BARATINY Malow	11 octobre
LAPOUGE Linaëlle	13 octobre
FREDELISY Anaëlle	25 octobre
GODEFROY Eléa	31 octobre
UGER JOSEPH Keylan	2 novembre
TURLIN Sarah	5 novembre
CALLEAU Evan	20 novembre
GIRARD Marley	28 novembre
RICHEFEU Alexine	11 décembre
HURAUULT Louka	3 janvier 2015
CLEMENT Ethan	7 février 2015
MASSYRE Cassandra	16 février 2015



MANIFESTATIONS

Mars

Samedi 7 : concours officiel Pétanque

Samedi 14 : Défilé Carnaval

Samedi 28 : Dîner de l'ABC

Avril

Dimanche 5 : Chasse aux œufs de Pâques

Lundi 6 : Animation Association Bel'Iles, halle des sports

Samedi 11 : Spectacle Théâtre Cabaret organisé par la bibliothèque à la Halle des Sports

Samedi 18 et dimanche 19 : Reptiles Show

Mai

Vendredi 1er : concours amical Pétanque

Vendredi 8 : concours officiel Pétanque

Samedi 9 : Théâtre, « A fond la caisse » de Franck Didier, Halle des Sports (fep)

Samedi 30 : Kermesse Ecole maternelle

Juin

Samedi 20 : Fête de la Musique ; Challenge Claude Chevallier

Samedi 27 : Kermesse Ecole Primaire

Dimanche 28 : Gala de Danse

Juillet

Dimanche 5 : Fête de la Saint Martin / Brocante

Mardi 14 : Concours Pétanque

Jeudi 16 : 15 h Visite guidée de Béville le Comte

Août

Samedi 15 : Concours Pétanque

Septembre

Vendredi 4 : Assemblée Générale des Farfadets

Samedi 5 : Forum des associations

Week-end du 12/13 : Bal Country, Halle des Sports

Samedi 26 : Concours Interne de Pétanque

Déchets ménagers et tri sélectif

Les bons gestes « tri », ça paie

La maîtrise et la diminution des déchets sont des préoccupations grandissantes de la société. L'industrie a développé de nombreux procédés pour recycler de plus en plus de ces déchets (papiers, cartons, fer blanc, canettes, verre, ...) et il dépend de chacun de nous d'agir, chacun à son niveau. Aujourd'hui, les résultats sont très encourageants.

Le SICTOM de la Région d'Auneau *qui assure la collecte et le transport des ordures ménagères* et le SITREVA (*tri et valorisation*) s'organisent et vous informent sur les bons gestes du tri, dans l'unique but de maîtriser le montant de la Taxe Ordures Ménagères (TEOMI) alors que les réglementations imposées par la loi engendrent des hausses régulières des charges de traitement.

En 2013, la qualité de tri s'est beaucoup améliorée et chacun doit en être félicité. Cependant, début 2014, une dégradation de la qualité du tri sélectif a été enregistrée, ce qui a amené à rappeler les consignes de tri et conduit à plusieurs refus de ramassage des bacs. Depuis, tout est rentré dans l'ordre. Le respect des consignes, couplé avec le compostage, quand il est possible, permet de compenser les hausses (TVA par exemple) et, dans certains cas, de diminuer la « facture ».

Quelques rappels : (**En cas de doute**, jetez aux ordures ménagères et pensez aussi « déchetterie ».)

Rappel important :

Tout brûlage de déchets verts ou dépôt sauvage est strictement interdit. Présentez-vous à la déchetterie de Roinville s/Auneau.

Dans le bac de tri sélectif :

Aucun sac fermé
Pas d'ordures ménagères
Pas de barquettes en polystyrène
Pas de pots de fleurs
Pas d'objets divers en plastique
Pas de sacs plastiques
UNIQUEMENT, des emballages qui proviennent de la cuisine (ou des papiers de bureau)
Rappel des consignes sur le site Internet du SICTOM (*)

ASTUCE n°1 :

Si vous avez un petit jardin, adoptez le compostage en mélangeant les déchets de la cuisine avec des déchets verts (feuilles, pelouse, ...)

Demandez votre composteur au SICTOM (*)

ASTUCE n°2 :

Pour limiter votre Taxe OM, sortez votre bac quand il est plein, 1 semaine sur 2 peut suffire (surtout en hiver). Si vous avez un bac de 240 l et qu'il n'est pas souvent plein, vérifiez si un bac de 140 l ne suffirait pas.

Demandez conseil au SICTOM (*)

SICTOM de la Région d'Auneau

4 rue de la République - 28150 OUARVILLE

Tél. 02 37 22 17 37 - Tél. /fax : 02 37 22 18 30

e-mail : sictom.ra@wanadoo.f - Site Internet : <http://www.sictom-region-auneau.com>



Présentation du Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents (SMVA)

Depuis le 1er janvier 2014 les Syndicats de rivière de la Basse Voise et de la Haute Voise ont fusionné pour former le Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents (SMVA). Cette fusion permet une gestion plus cohérente de la rivière à partir de sa source (située sur la commune de Voise) jusqu'à sa confluence avec l'Eure (située sur la commune de Maintenon) soit 18 communes. Ce nouveau syndicat est présidé par M. Barret, avec 2 vice-présidents M. De Rougé et M. Guilbert. 36 délégués représentent les 18 communes du bassin (1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune). Le SMVA emploie 2 gardes rivière à temps plein, un technicien rivière à temps plein et une secrétaire à temps partiel.

Le syndicat de la Voise est chargé notamment de l'entretien/restauration des cours d'eau et de la gestion des ouvrages sur la Voise, le canal Louis XIV, l'Aunay, la Rémarde, le ruisseau d'Ocre, le ruisseau de Gas, le ruisseau de Saint-Léger, le ruisseau de Béville et l'étang de Gas. Ce qui représente environ 100km de cours d'eau et par conséquent 200km de berges.

En 2014, la gestion des espèces invasives a permis la capture d'environ 400 ragondins et rats musqués. Les massifs de renouée du Japon se développant sur les berges ont été broyés 3 à 5 fois durant la saison estivale. En 2015 ces actions sont reconduites.

Des essais de désenvasement du canal Louis XIV sont également réalisés. De Gallardon à Maintenon les vannages sont régulièrement manipulés durant l'hiver pour faciliter l'évacuation des sédiments. Comme chaque année, l'entretien courant consiste à réaliser différentes opérations telles que le débroussaillage des berges, l'élagage, le retrait d'encombres et à faucarder une partie du canal ainsi que l'étang de Gas.

Un PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) est en cours d'élaboration sur le bassin de la Voise. En 2014, un bureau d'étude a été désigné et a réalisé un état des lieux complet du bassin. En 2015, toute une série de mesures et de travaux à réaliser sera planifiée sur les 5 prochaines années afin que la Voise atteigne un «bon état global».

L'état des lieux de la Voise a notamment mis en évidence de nombreux désordres. Certains particuliers déposent leurs déchets (herbes, branches...) sur les berges ou dans le cours d'eau. La rivière n'est pas une poubelle et le SMVA rappelle que ces pratiques sont interdites tout comme l'utilisation de produits phytosanitaires dans ou à proximité des cours d'eau.



Dépôt d'herbe coupée sur une berge de l'Ocre



Végétation à l'automne sur la Rémarde

La Voise en hiver.

